

RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Rectorat  
3 boulevard  
de Lesseps  
78017 Versailles  
Cedex

Division de  
l'administration des  
personnels ATSS & ITRF  
**DAPAOS**

**Réf. :**  
**Circulaire n° 2018-DAPAOS-008**

Dossier suivi par :  
Edith Morisset  
Ghislaine Le Palec

DAPAOS 1 : F. Divenah  
DAPAOS 2 : L. Houssel  
DAPAOS 3 : F. Riflade  
DAPAOS 4 : M. Robin  
Secrétariat : [ce.dapaos@ac-versailles.fr](mailto:ce.dapaos@ac-versailles.fr)

(Voir organigramme en Annexe)

**Diffusion :**  
Pour attribution : A- Pour information : I

A	DSDEN	A	INS HEA
I	Inspections	I	IUT
A	CD CT CS CM	A	CANOPE
A	Lycées	A	CIEP
A	LGT LPO	A	CIO
A	LP	A	CNED
A	Collèges	A	CREPS
A	EREA	A	CROUS
A	ERPD	A	DRONISEP
A	MELH	A	SIEC
A	ESPE	A	DDCS
A	Universités	A	CentraleSupélec
A	Gds. Etab Sup	I	Représentants des Personnels

**Nature du document :**  
 nouveau  
 modifié  
 reconduit

**Calendrier :**  
Retour des feuillets : **19 mars 2018**

**Le présent document comporte :**

Circulaire	1	1 p
Annexe	1	3 p
Dossier	1	3 p
Organigramme	1	1 p
<b>Total</b>		<b>8 p</b>

Versailles, le 12/02/2018

Le Recteur de l'Académie de Versailles  
Chancelier des Universités

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement,

S/c de Madame et Messieurs les Inspecteurs  
d'académie, Directeurs académiques des services  
de l'éducation nationale des Yvelines, de l'Essonne,  
des Hauts-de-Seine et du Val d'Oise,

**Objet : Avancement de grade au titre de l'année 2018 des Adjoints  
Administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement  
Supérieur (ADJENES).**

**Réf. :** Décret n° 2016-580 du 11 mai 2016.

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-après, les éléments d'information  
relatifs à la campagne d'avancement de grade des personnels cités en  
objet, au titre de l'année 2018.

Les dossiers des agents promouvables, une fois complétés et signés  
devront être retournés au service de la DAPAOS qui gère votre  
établissement pour le :

**- lundi 19 mars 2018 -**

**Seuls les dossiers complets parvenus à cette date  
seront pris en considération**

Je vous demande de porter cette circulaire à la connaissance des  
personnels concernés et je vous remercie de l'attention que vous porterez  
au bon déroulement de cette procédure.

Pour le Recteur et par délégation,  
Le Secrétaire Général Adjoint,  
Directeur des Ressources Humaines,

**signé : Régis HAULET.**